

CONDITIONS DE PAIEMENT ET DE DESISTEMENT **CLASSES DE MER ET VERTES**

Le bon de commande (signé par le directeur de l'école) engage l'école à honorer la (les) facture(s), reprenant notamment le droit d'inscription de 12 € par classe, qui sera envoyée par Evasion Scolaire

Prix/Modalités :

- **10%** d'acompte (1^{ier} acompte) à payer dès réception de la facture
- **20%** d'acompte (2^{ème} acompte) à payer 6 mois avant la date d'arrivée
- Le solde doit être versé un mois avant la date d'arrivée

Le respect strict des délais de paiement nous permet d'assumer nos obligations financières envers les Centres et de maintenir ainsi les prix. Cela évite également les charges liées à l'envoi de rappels.

Conditions de désistement d'application avec le contrat :

Désistement total du groupe :

- Jusqu'à 6 mois avant la date d'arrivée : l'acompte de 10% est conservé à titre de dédommagement ;
- Entre 6 mois et 3 mois avant la date d'arrivée : 50% du prix total du séjour seront facturés ;
- A partir de 3 mois avant la date d'arrivée : 100% du prix total du séjour seront facturés.

Désistement partiel du groupe : maximum 5%

Les frais varient selon la date de réception de l'annulation (voir conditions ci-dessus)

- Moins d'un mois avant la date d'arrivée : 100% seront facturés si les annulations dépassent 5% du nombre facturés.

Toute modification doit être communiquée par écrit. La modification du nombre de participant (à la hausse) doit être accordée par Evasion Scolaire.

La modification à la baisse entraîne une indemnité de dédit (voir conditions ci-dessus).